

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SCELLANT RAPIDE, 283 g

Code du produit : 890.95900

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Würth Canada Limited

Adresse : 345 Hanlon Creek Blvd
GUELPH, ON N1C 0A1

Téléphone : +1 (905) 564 6225

Fac-similé : +1 (905) 564 3671

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Emergencies involving a spill, fire, explosion or exposure:
CHEMTREC (24/7): 1-800-424-9300
Transport related emergencies:
CANUTEC (24/7): 1-613-996-6666 or * 666 (cell)

Urgences impliquant un déversement, incendie, explosion ou exposition:

CHEMTREC (24/7): 1-800-424-9300

Urgences liées au transport:

CANUTEC (24/7): 1-613-996-6666 ou * 666 (cellulaire)

Adresse de courrier électronique : prodsafe@wurth.ca

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit de scellement

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Gaz sous pression : Gaz liquéfié

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

SCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Cancérogénicité : Catégorie 1B

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Sang)

Agent asphyxiant simple : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H350 Peut provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version 4.1 Date de révision: 05/23/2022 Numéro de la FDS: 10702160-00005 Date de dernière parution: 10/21/2021
 Date de la première parution: 10/31/2016

P405 Garder sous clef.
 P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Calcaire	Carbonate de calcium	1317-65-3	$\geq 30 - < 60$ *
Noir de carbone	Noir de fumée	1333-86-4	$\geq 1 - < 5$ *
Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldyne)trioxime	N-[bis[(E)-butan-2-ylidènamino]oxy]-éthénysilyl]oxybutan-2-imine	2224-33-1	$\geq 1 - < 5$ *
Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldyne)trioxime	N-[bis[(butan-2-ylidènamino)oxy]-méthylsilyl]oxybutan-2-imine	22984-54-9	$\geq 1 - < 5$ *
1,1-Difluoroéthane	Hydrofluorocarbonate 152A	75-37-6	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
 Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
 En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
 En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
 Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version 4.1	Date de révision: 05/23/2022	Numéro de la FDS: 10702160-00005	Date de dernière parution: 10/21/2021 Date de la première parution: 10/31/2016
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

peau		savon et beaucoup d' eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'-eau pendant au moins 15 minutes. Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le gaz réduit la teneur en oxygène disponible à la respiration.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de silicium Composés de fluor Oxydes métalliques
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version 4.1	Date de révision: 05/23/2022	Numéro de la FDS: 10702160-00005	Date de dernière parution: 10/21/2021 Date de la première parution: 10/31/2016
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Ventiler la zone.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les aérosols.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version 4.1 Date de révision: 05/23/2022 Numéro de la FDS: 10702160-00005 Date de dernière parution: 10/21/2021
 Date de la première parution: 10/31/2016

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder à l'abri de l'eau.
 Protéger de l'humidité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
 Ne pas fumer.
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage : Garder sous clef.
 Garder hermétiquement fermé.
 Garder dans un endroit frais et bien aéré.
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
 Ne pas percer ou brûler, même après usage.
 Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
 Substances et mélanges auto-réactifs
 Peroxydes organiques
 Oxydants
 Solides inflammables
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Les substances et les mélanges auto-échauffantes
 Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
 Produits explosifs
 Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Calcaire	1317-65-3	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m ³	CA BC OEL
Noir de carbone	1333-86-4	TWA	3.5 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Inhal-)	3 mg/m ³	CA BC OEL

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version 4.1 Date de révision: 05/23/2022 Numéro de la FDS: 10702160-00005 Date de dernière parution: 10/21/2021
 Date de la première parution: 10/31/2016

		able)		
		VEMP (poussière inhalable)	3 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Frac- tion inhalab- le)	3 mg/m ³	ACGIH

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Con- centration admis- sible	Base
Ethylméthylcétoxime	96-29-7	TWA	10 ppm	US WEEL

Mesures d'ordre technique

: Le traitement peut former des composés dangereux (voir chapitre 10).
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.
 Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
 Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.
 S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :
 Écran facial

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version 4.1	Date de révision: 05/23/2022	Numéro de la FDS: 10702160-00005	Date de dernière parution: 10/21/2021 Date de la première parution: 10/31/2016
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: pâte
Propulseur	: 1,1-Difluoroéthane
Couleur	: noir
Odeur	: légère, caractéristique
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Sans objet
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classé comme risque d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 0.67 kPa

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Densité de vapeur relative	:	> 1
Densité relative	:	1.31
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée. Peut réagir avec les agents oxydants forts. La méthyléthylcétoxime (MECO) se forme au contact de l'eau ou l'air humide. Des produits de décomposition dangereux se formeront lors du contact avec l'eau ou l'air humide.
Conditions à éviter	:	Exposition à l'humidité.
Produits incompatibles	:	Oxydants Eau

Produits de décomposition dangereux

Le contact avec l'eau ou l'air humide	:	Ethylméthylcétoxime
---------------------------------------	---	---------------------

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**Calcaire:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Noir de carbone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,009 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,453 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

1,1-Difluoroéthane:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 437500 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: gaz

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Calcaire:**

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Noir de carbone:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldi)trioxime:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldi)trioxime:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:**Calcaire:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Noir de carbone:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

SCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Des effets irréversibles aux yeux
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

Espèce	: Lapin
Résultat	: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Calcaire:**

Type d'essai	: Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Souris
Méthode	: Directives du test 429 de l'OECD
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Noir de carbone:

Type d'essai	: Test de Buehler
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Méthode	: Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	: négatif

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Résultat	: positif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Évaluation	: Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain
------------	---

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Résultat	: positif

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Évaluation : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Calcaire:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Noir de carbone:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères
Méthode: Directives du test 479 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Méthode: Directives du test 487 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test létal récessif lié au sexe chez *Drosophila melanogaster* (in vivo)
Espèce: *Drosophila melanogaster* (Drosophile)
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 477 de l'OECD
Résultat: négatif

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: positif
		Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: Directives du test 474 de l'OECD Résultat: négatif
----------------------	---	---

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
-----------------------	---	--

1,1-Difluoroéthane:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif
-----------------------	---	---

Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (gaz) Méthode: Directives du test 474 de l'OECD Résultat: négatif
----------------------	---	--

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:**Noir de carbone:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Inhalation
Durée d'exposition	:	24 Mois
Résultat	:	positif

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	2 années
Résultat	:	négatif

Cancérogénicité - Évaluation	:	Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène
------------------------------	---	--

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 26 Mois
Résultat	: positif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimentations sur des animaux

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 26 Mois
Résultat	: positif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimentations sur des animaux

1,1-Difluoroéthane:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 104 semaines
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Calcaire:**

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-------------------------	--

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
---------------------------------------	--

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Noir de carbone:

Incidences sur le développement fœtal

: Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Souris
Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)
Résultat: négatif

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiène)trioxime:

Effets sur la fertilité

: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal

: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime:

Effets sur la fertilité

: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal

: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

1,1-Difluoroéthane:

Effets sur la fertilité

: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldi)trioxime:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldi)trioxime:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

1,1-Difluoroéthane:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:**Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldi)trioxime:**

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Sang
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets importants sur la santé chez les animaux à des concentrations supérieures à 10 à 100 mg/kg de poids corporel.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldi)trioxime:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Sang
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets significatifs sur la santé chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Toxicité à dose répétée**Composants:****Calcaire:**

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 300 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 28 Days
Méthode	: Directives du test 422 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiylne)trioxime:

Espèce	: Rat
LOAEL	: > 1.7 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 26 mois
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	: Rat, mâle
NOAEL	: > 10 - 100 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiylne)trioxime:

Espèce	: Rat
LOAEL	: > 1.7 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 26 mois
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	: Rat, mâle
NOAEL	: > 10 - 100 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

1,1-Difluoroéthane:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 100000 ppm
Voie d'application	: inhalation (gaz)
Durée d'exposition	: 14 jours

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Calcaire:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : LL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 14 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Selon les données provenant de matières similaires

EL10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 14 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Noir de carbone:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 5,600 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

- | | | |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CE50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 94 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 30 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : | NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les microorganismes | : | CE50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |

Persistance et dégradabilité**Composants:****Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:**

- | | | |
|------------------|---|---|
| Biodégradabilité | : | Résultat: non dégradé rapidement
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301A de l'OCDE
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
|------------------|---|---|

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

- | | | |
|------------------|---|---|
| Biodégradabilité | : | Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 28 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE |
|------------------|---|---|

SCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime:**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 0.5 - 2.5
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.59 - 0.65

Butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.59 - 0.65

1,1-Difluoroéthane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.75

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.
Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN	: UN 1950
Nom d'expédition	: AEROSOLS
Classe	: 2.2
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: 2.2

IATA-DGR

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

UN/ID No.	: UN 1950
Nom d'expédition	: Aerosols, non-flammable
Classe	: 2.2
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: Non-flammable, non-toxic Gas
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 203
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 203

Code IMDG

No. UN	: UN 1950
Nom d'expédition	: AEROSOLS

Classe	: 2.2
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: 2.2
EmS Code	: F-D, S-U
Polluant marin	: non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN	: UN 1950
Nom d'expédition	: AÉROSOLS

Classe	: 2.2
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: 2.2
Code ERG	: 126
Polluant marin	: non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Teneur en COV (Composés organiques Volatils)**

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999),
Lignes directrices sur les composés organiques volatils dans
les produits de consommation
Contenu en COV: < 3 % / 25 g/l

Réglementations internationales

Protocole de Montreal	: 1,1-Difluoroéthane
-----------------------	----------------------

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des
-----	--

SCCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

substances (DSL).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
US WEEL	:	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
US WEEL / TWA	:	8-hr TWA

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dan-

SCELLANT RAPIDE, 283 g

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/21/2021
4.1	05/23/2022	10702160-00005	Date de la première parution: 10/31/2016

gereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/23/2022
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F